

TARIFS DE LOCATION DE L'ESPACE JOHANNIS

Infrastructures de base et mise en place comprises.

	Tarif journalier
Grande salle, foyer et loges	
Tarif général	Fr. 650.-
Citoyens de Chamoson	Fr. 550.-
Sociétés communales 2 personnes sont à prévoir pour la mise en place et le rangement du matériel	Fr. 300.-
Office ou cuisine L'organisation d'un banquet, quel que soit le traiteur ou le restaurateur, <u>implique la facturation de la cuisine</u>	Fr. 100.-
Cautions	Fr. 500.-
Prestation éclairage et sonorisation	Fr. 40.- / heure
Nettoyage supplémentaire	Fr. 55.- / heure

Les locaux sont rendus propres et en ordre. En cas de nettoyage, les coûts engendrés seront facturés.

En cas de location prolongée, une offre sera établie, sur demande, en fonction de la manifestation.

Toute vente (boissons, mets ou autres) est soumise à une autorisation d'exploiter temporaire auprès de l'administration communale. La demande de location sera automatiquement transmise aux autorités communales et fera office de demande d'autorisation. Les frais inhérents à cette autorisation temporaire seront à régler avant la manifestation.